

1ERE REUNION DE PROGRAMMATION DE LA MOP5 DE L'AEWA EN 2012MEEDDM, La Défense, 22 avril 2010

Participants :

- Bert Lenten, Secrétaire exécutif de l'AEWA
- Jean-Yves Mondain Monval, Conseiller technique AEWA France, ONCFS
- Michel Metais, LPO
- Guillaume Rousset, ONCFS/DER
- Dominique Gamon, ONCFS
- Alexandre Czajkowski, OMPO
- Dominique Py, FNE
- Laetitia Anstett, FNC
- Corinne Chaumeil, MEEDDM/DICOM
- Marianne Courouble, MEEDDM/DEB

Excusés :

- Patrick Triplet, Réserve naturelle de la Baie de Somme
- Mireille Celdran, MEEDDM/DEB
- ANCGE
- La Tour du Valat

Objet de la réunion :

En mai 2012, La France accueille et organise la 5ème Réunion des Parties (MOP5) à l'AEWA, Accord sur les oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique et d'Eurasie, développé sous l'égide la Convention de Bonn sur les espèces migratrices.

Sous réserve de confirmation, l'évènement devrait avoir lieu à La Rochelle, la troisième semaine de mai. Pour la première fois en France, cette session de la Réunion des Parties sera l'occasion de faire valoir les efforts français en matière de conservation et de gestion durable des oiseaux d'eau et de leurs habitats sur le territoire français et au delà de ses frontières.

Cette première réunion de programmation visait à faire le point sur ce qui est attendu de la France, et donc du Comité d'organisation, en matière de préparation et d'organisation de la MoP5 et permettre un échange direct de vue entre les membres potentiels du Comité d'organisation et le Secrétaire exécutif de l'AEWA présent à la réunion.

Discussion et conclusion :

1.Présentation résumée de l'AEWA par Bert Lenten, de son fonctionnement et ses organes, dont la Réunion des Parties. L'AEWA a été initié en 1995 et compte aujourd'hui 63 Parties contractantes. Les sessions de la Réunion des Parties ont lieu tous les quatre ans. C'est l'organe décisionnel de l'accord. La dernière session a eu lieu à Madagascar en octobre 2008.

2. Déroulé de la MoP5 :

La Réunion des Parties se déroule sur 5 jours suivant le calendrier suivant :

Jour – 2 : accueil des participants + atelier de formation délégués d'Afrique francophones

Jour –1 : accueil des participants + réunion coordination communautaire + atelier de formation délégués d'Afrique francophone

Jour 1: cérémonie d'ouverture + plénière + réception/dîner offert par la France

Jour 2 : plénière et 2 groupes de travail

Jour 3 : plénière et 2 groupes de travail

Jour 4 : excursion pour délégués + finalisation des documents par Secrétariat

Jour 5 : plénière + cérémonie de clôture

Jour 6 et 7: excursions facultatives post MoP

La Région pourra organiser des événements grand public en amont et à l'occasion de la MoP5 en parallèle. La journée mondiale des oiseaux migrateurs, célébrée tous les ans à cette période, peut être liée à l'événement, notamment pour ce qui est de la communication grand publique. La région/La ville de la Rochelle peut aussi organiser une réception le soir du Jour 2 pour les délégués si elle le désire.

L'atelier de formation pour les délégués francophones sera organisé et financé par le Secrétariat de l'AEWA (confirmé par Bert Lenten), le week-end précédent la MoP. Un atelier pour les délégués anglophones avait été organisé juste avant la MoP4 en 2008.

Les deux groupes de travail en Jour 2 et 3 couvriront respectivement les sujets techniques et les sujets d'ordre administratif/financier à l'ordre du jour.

Des « side events » pourront être organisés par le pays hôte, en consultation avec le Secrétariat, durant la pause-déjeuner et en fin de journée après les sessions.

La journée d'excursion, le quatrième jour, sera organisée par le pays hôte, à sa charge. Un choix de 4 excursions devra être proposé gratuitement aux délégués.

Les excursions optionnelles suivant la Conférence, de un ou deux jours, seront organisées par le pays hôte, mais seront à la charge des délégués.

3. Date et lieu de la Cinquième Réunion des Parties (MoP5) :

Sous réserve de confirmation des autorités impliquées et de la disponibilité des espaces d'accueil, la MoP5 aura lieu la semaine du 14 au 18 mai 2012 à la Rochelle. La ville offre toutes les facilités de transport et d'accueil nécessaires (hôtels et palais des congrès) et est entourée de nombreuses réserves naturelles et zones humides d'intérêt pour les excursions.

4. Composition du Comité d'organisation :

Les participants à la réunion au MEEDDM ont tous donné leur accord pour que les organisations qu'ils représentent respectivement fassent partie du Comité d'organisation de la MoP5. A savoir :

- Secrétariat de l'AEWA
- MEEDDM, DEB et DICOM
- ONCFS
- LPO
- OMPO
- FNE
- FNC

Auquel il conviendra d'ajouter la Tour du Valat, la Mairie de la Rochelle et la DIREN Loire Atlantique.

5. Besoins logistiques :

Corinne Chaumeil de la Direction de la Communication du MEEDDM a expliqué que le MEEDDM ferait appel à un prestataire extérieur, comme d'habitude pour les conférences internationales, pour toutes l'organisation logistique.

Salles :

D'après les informations transmises par le Secrétariat, l'espace de conférence devra comprendre :

1 salle plénière amphithéâtre de 200-250 participants

Avec estrade pour 6 personnes

2 salles pour les groupes de travail pour 100 personnes

1 salle pour les réunions de coordination communautaire pour 50 personnes

7 pièces/bureaux individuels pour le Secrétariat AEWa avec informatique, tél., Internet...

1 salle pour les délégués avec 10 ordinateurs et 2 imprimantes

1 bureau avec 2 ordinateurs/téléphone, Internet et imprimante pour la présidence de l'UE

1 salle pour les photocopies contenant 4 grosses imprimantes standard

1 salle de documentation pour les délégués

Espace hall pour enregistrement des délégués

Espace hall pour exposition/enregistrement des délégués

Logo et bannière :

La France devra concevoir le logo de la MoP5 en consultation avec le Secrétariat. La DICOM du MEEDDM fera des propositions en consultation avec le comité d'organisation. La France devra également préparer la bannière de la MoP5 avec un slogan à définir (voir thème de la MoP5 plus loin), également en consultation avec le Secrétariat.

Hôtel/visa/per diem/transport local :

Le MEEDDM devra prévoir et bloquer suffisamment de chambres d'hôtel pour tous les participants, y compris le personnel du Secrétariat qui devra être logé à proximité immédiate du lieu de la conférence.

La France devra faciliter les procédures d'obtention des visas pour les délégués et s'assurer que tous les participants obtiennent leur visa.

La France devra également faciliter le transport local des délégués (desk d'accueil à l'aéroport/gare, navettes etc.)

Le MEEDDM devra prendre en charge les frais de voyages et les allocations *per diem* pour 10 membres du personnel du Secrétariat de l'AEWA (selon les règles des Nations-Unies).

Personnel d'accueil et sécurité :

La France devra prévoir le recrutement de 10 hôtes pour la distribution des documents et assister les délégués, 4 secrétaires/stagiaires pour les photocopies, le personnel de sécurité et les techniciens nécessaires 24h sur 24 pendant toute la durée de la conférence.

Couverture des médias/presse :

La France devra prendre en charge les contacts médias nationaux, alors que le Secrétariat s'occupera de la couverture internationale de l'événement.

6. Convention PNUE/Gouvernement français

Une convention devra être signée entre le PNUE et le gouvernement français en 2011 couvrant les privilèges et immunités des délégués pendant la conférence. À vérifier avec le MAEE si cela nécessite une législation nationale avec ratification.

7. Présidence de la MoP5.

La France assurera la présidence des sessions de la MoP5 pendant toute la durée de la Réunion. Une personnalité politique ayant une bonne connaissance des défis de la conservation des oiseaux d'eau migrateurs devra être désigné.

8. Thèmes de la MoP5 et publication

Le MEEDDM suggèrent que les thèmes de la MoP5 s'articulent autour d'une thématique centrale, la contribution des acteurs français concernés (conservationnistes, gestionnaires, chasseurs, etc.) à un objectif commun : la conservation des oiseaux d'eau migrateurs, de leur habitat et voies de migration. La communication autour de l'événement pourrait mettre en valeur les efforts respectifs de chaque groupe d'intérêt pour cet objectif commun et notamment montrer que, dans cette optique, la concertation est parfois possible. Tous les participants sont invités à faire part de leurs suggestions d'ici à la prochaine réunion du Comité d'organisation..

Des thèmes particuliers pourront être évoqués pendant les « side events » organisés pendant la réunion. Le bilan de la Table ronde chasse sont évoqués, ainsi que l'accord FACE-BirdLife. La LPO suggère que la MoP5 soit l'occasion de faire un état des lieux de l'état de conservation de toutes les espèces d'oiseaux d'eau migrateurs couverts par l'AEWA.

Les participants à la réunion s'accordent pour développer une publication commune, bilingue (français-anglais) tout spécialement pour la MoP5, à laquelle tous les acteurs français (présents à la réunion) pourront contribuer et faire part ainsi des programmes, mesures et activités qu'ils auront mis en œuvre en faveur des objectifs de l'AEWA. Cette brochure constituera un formidable outil de communication et de sensibilisation pour, en particulier, les participants à la MoP sur les actions et l'approche de conservation pratiqués en France.

La France, à l'instar de toute Partie contractante, pourra également proposer certains sujets à mettre à l'ordre du jour de la Réunion. La France pourra aussi proposer des projets de résolution qui seront considérées par les Parties à la MoP5. Pour ce faire, elle devra présenter des projets de résolution pour considération par les membres du Comité permanent à la session qui précède la MoP5, généralement 6 mois avant. Le MEEDDM invite les participants à la réunion du Comité d'organisation à réfléchir au contenu de ces résolutions ou points à l'ordre du jour potentiel. Le MEEDDM tiendra les membres du Comité d'organisation informé des échéances et délais pour le dépôt de ces propositions.

9. Autres points de discussion

Les observateurs :

Toute organisation gouvernementale, non gouvernementale, institution scientifique, etc. oeuvrant dans les domaines couverts par l'AEWA pourra assister à la MoP5 comme observateur. Elle devra pour ce faire informer le Secrétariat de son intention de participer afin d'être incluse dans la liste des participants. Les observateurs assistent et participent aux réunions, mais n'ont pas le droit de vote.

Prochaine date de réunion du comité d'organisation :

A l'assentiment général, la prochaine réunion du comité d'organisation est fixée au 7 septembre 2010, sous réserve de modification ultérieure.
